

Appel à candidatures pour une résidence de journalistes à la  
**Communauté de communes Cœur du Perche**

**Pour le 22 juin 2023** au plus tard à l'adresse [eac-dc.drac.normandie@culture.gouv.fr](mailto:eac-dc.drac.normandie@culture.gouv.fr)

Avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Normandie, la Communauté de communes Cœur du Perche souhaite accueillir une résidence territoriale de journalistes.

## 1. La résidence de journaliste : attendus et objectifs

### I. Modalités générales

Depuis 2015, le ministère de la Culture a fait de **l'Éducation aux médias et à l'information** un axe fort de sa politique. Dans ce contexte, la DRAC Normandie initie pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive des résidences territoriale de journalistes à raison d'une résidence par département.

### II. La résidence de journaliste : objectifs généraux et opérationnels

Une résidence de journaliste est un projet créant les conditions d'une rencontre entre un journaliste professionnel et des populations, des élus, des habitants et des acteurs locaux :

- sur un territoire et dans un contexte donnés,
- dans le respect de l'indépendance du journaliste.

#### Objectifs généraux

- Permettre une compréhension de la fabrique de l'information et aider à son décryptage
- Faire découvrir la profession de journaliste et ses enjeux actuels ;
- Accompagner le développement d'une pratique et d'une réception avertie des différents médias ;
- Sensibiliser à la liberté d'expression et favoriser la participation des citoyens au débat démocratique en impulsant des coproductions médiatiques concernant les territoires
- Favoriser l'appropriation de leur territoire par les habitants à travers des productions médiatiques

### Objectifs opérationnels

- Aider à la structuration de productions existantes ou à la professionnalisation de démarches de médias de proximité ;
- Permettre la création de médias temporaires pour travailler sur une problématique de territoire avec ses habitants
- Mettre en place des actions d'éducation aux médias et à l'information auprès des publics mobilisés
  - à travers des conférences, des rencontres, des ateliers
  - ou via la mise en œuvre de projets éditoriaux ou de médias de proximité

Ces résidences devront :

- Impliquer des journalistes professionnels (indépendants ou intégrés dans une rédaction)
- Bénéficier du soutien financier ou en nature des collectivités territoriales ;
- Dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information, être positionnées prioritairement hors temps scolaire ou sur une articulation temps scolaire/hors temps scolaire ;
- En milieu urbain, déployer des actions dans les quartiers prioritaires ;
- Proposer des actions qui s'adressent à divers publics avec une priorité pour les jeunes de 6 à 30 ans.

Elles sont menées par un ou plusieurs journalistes, peuvent concerner tous types de médias et s'appuyer sur une grande diversité de structures (sociales, culturelles, socio-culturelles, éducatives, etc.). Un lien privilégié peut être établi avec le réseau des bibliothèques du territoire.

Le journaliste peut proposer dans son projet un sujet personnel de reportage relatif au territoire auquel il peut consacrer sur les 6 semaines un nombre de jours à négocier avec la collectivité dans un maximum de 5 jours.

### III. Modalités de mise en œuvre

#### • **Durée et calendrier de la résidence**

6 semaines de présence effective, consécutives ou non, à raison de 5 jours par semaine en toute exclusivité.

La période de résidence à proprement parler est prévue entre le 1<sup>er</sup> octobre 2023 et fin juin 2024, avec une phase découverte/immersion organisée en amont.

#### • **Temps de préparation**

Une rencontre autour du travail et de la démarche du journaliste doit être organisée avant le début de la résidence, avec les acteurs du territoire susceptibles de participer au projet. Elle doit être suivie d'une phase découverte/immersion d'une durée de 5 jours qui permettra aux journalistes retenus de se familiariser avec le territoire d'action et les différents partenaires locaux : découverte du territoire et de son histoire, temps de rencontre et de rendez-vous avec les acteurs éducatifs sociaux culturels concernés, temps de coordination nécessaire au bon déroulement de la résidence.

Cette rencontre et cette phase d'immersion doit se dérouler en septembre 2023.

- **Conditions financières**

Le budget disponible pour le coût total **employeur** de la présence du journaliste (rémunération TTC) est de 10 000 euros. Ceci correspondant à la contribution de la DRAC Normandie. Cette somme sera versée par la collectivité au journaliste **qui doit avoir prévu les modalités de sa rémunération au moment de sa candidature** (facture émanant d'une personne morale, d'une société de portage, rémunération en droits d'auteurs, etc.)

La collectivité, ou la personne morale, finance le coût de l'hébergement sur le territoire. Elle met à disposition un logement adapté à la durée du séjour et équipé d'un accès à Internet.

Les repas restent à la charge du journaliste.

En fonction de la nature du territoire, tout ou partie de ses frais de déplacements peuvent être pris en charge par la collectivité ou un véhicule mis à sa disposition.

**Nota bene** : s'il n'est pas titulaire du permis B, le journaliste devra être autonome dans ses déplacements.

- **Cadre juridique**

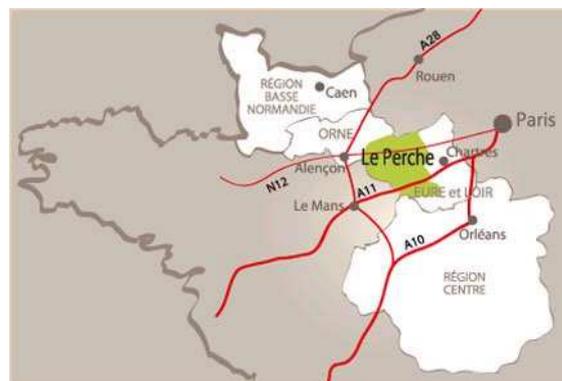
Une convention spécifiant les engagements respectifs de la collectivité (ou la personne morale) et du journaliste en résidence est signée avant le début de la résidence.

## 2. Caractéristiques du territoire

### le Cœur du Perche : un territoire, une ambition

La communauté de communes Cœur du Perche est issue de la fusion de deux ex EPCI : Perche Rémalardais et Perche sud.

Elle rassemble aujourd'hui **12 communes** et compte près de **12000 habitants**. Elle bénéficie d'une situation particulière au cœur de nombreuses identités administratives, culturelles et historiques, aux frontières de plusieurs régions et départements (la Normandie, les Pays de la Loire, le Centre Val-de-Loire, l'Orne et de l'Eure-et-Loir), au sein du Pays du Perche ornais et du Parc naturel régional du Perche.



Elle bénéficie de la proximité de la région parisienne qui rend le **territoire particulièrement attractif** (touristique, paysager, résidentiel...) : les marqueurs de la nature touristique et résidentielle du territoire sont nombreux : espace de villégiature / une histoire et une vocation culturelle et artistique / effet « Parc Naturel Régional du Perche » / défense et valorisation du patrimoine local / qualités environnementales et paysagères.

Un fort sentiment identitaire et historique se fait jour : il est marqué par un caractère « rural », un esprit « village », le « bien-vivre à la campagne », un patrimoine naturel et bâti préservé, un maillage de bourgs exerçant pour cinq d'entre eux des fonctions de centralité : Berd'huis, Bretoncelles, Perche-en Nocé, Rémalard en Perche et Sablons-sur-Huisne. Les défis restent toutefois prégnants, pour les habitants, les élus et l'ensemble des acteurs pour **un service public de proximité**.

La communauté de communes s'est engagée dans le programme « *Petites Villes de Demain* » en 2021 pour :

- conforter le dynamisme des communes qui exercent des fonctions de centralité et de l'intercommunalité,
- respecter la singularité de chaque commune,
- améliorer les conditions de vie des habitants,
- mobiliser les partenaires autour du développement du territoire,
- développer les coopérations inter-institutionnelles,
- répondre aux problématiques et enjeux du moment et à venir,
- développer un **projet de territoire global et fédérateur**.

Pour élaborer un projet de territoire, la communauté de communes s'est engagée dans une méthode, a élaboré des outils et a organisé l'ingénierie nécessaire.

Le suivi et la mise en œuvre du **projet de territoire** (diagnostic – enjeux – orientations- actions) a été accompagné d'une concertation en continu. Le projet de territoire a permis la formalisation d'un portrait



de territoire, le lancement d'une consultation citoyenne : un questionnaire permettant aux habitants de Cœur du Perche d'apporter leur regard sur le territoire, son attractivité, la redynamisation des centres-bourgs aujourd'hui et à horizon 2040, son image et son développement ; des enquêtes auprès des ados et des parents ; des ateliers avec les enfants des centres de loisirs pour s'éclairer de leur regard sur leur vision du territoire aujourd'hui et imaginer leur territoire pour demain ; des ateliers citoyens sous la forme de table ronde animée ; un atelier spécifique pour les jeunes adultes a été mis en place en partenariat avec la mission locale ; une mini-exposition permet de rendre compte des indicateurs clés du portrait de territoire et des enjeux à l'œuvre afin d'éclairer le débat et nourrir les échanges ; des ateliers thématiques ont permis d'aller plus loin sur le diagnostic par thématiques et proposer des pistes d'actions ; une conférence territoriale a rassemblé les élus du territoire et a permis de faire le point sur la démarche, les outils du diagnostic et travailler par ateliers sur la carte d'identité du territoire; les enjeux et les axes thématiques à prioriser ; des ateliers croisés entre les 4 communautés de communes du Perche et leurs Petites Villes de Demain, le PETR du Pays du Perche Ornaïs (porteur notamment du CRTE, du programme Leader, de l'OPAH intercommunale et des Opérations Collectives de Modernisation -OCM- du commerce et des services), et le Parc Naturel Régional du Perche a permis de croiser les données de diagnostic, d'enjeux, les dispositifs, outils et actions à mettre en œuvre en coopération ;  
Enfin un Conseil de développement Citoyen vient d'être mis en place afin d'accompagner le projet de territoire dans toutes ses étapes ;  
Une convention cadre présentant le projet de territoire a été finalisée et doit être signée par les partenaires en juin 2023.

# LE PLAN D' ACTIONS : LA SYNTHÈSE

[ 7 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES - 20 OBJECTIFS - 24 ACTIONS ]

"Imaginons le Cœur du Perche de Demain"



## ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 :

### Promouvoir une économie locale dynamique, attractive et innovante

[ 2 OBJECTIFS - 2 ACTIONS ]

#### OBJECTIFS

- Valoriser les ressources locales
- Encourager les initiatives

#### ACTIONS

- 1 - Accompagnement à l'implantation et soutien des transmissions, reprises et reconversions des commerces de centres-bourgs et l'artisanat local
- 2 - Promotion des circuits courts (transformation et commercialisation)

.....

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 :

### Développer des services et équipements en faveur de la cohésion sociale et de l'égalité des chances

[ 3 OBJECTIFS - 4 ACTIONS ]

#### OBJECTIFS

- Promouvoir et accompagner les services publics dans les 5 pôles en lien étroit avec l'ensemble des communes
- Développer, réhabiliter et optimiser un réseau d'équipement pérenne et durable
- Organiser et consolider une politique sociale de territoire

#### ACTIONS

- 7 - Développement et promotion des services et équipements : santé - éducation - sports et loisirs
- 8 - Coordination et promotion du réseau des Maisons France Services et le lien avec l'ensemble du territoire
- 9 - Aménagement, rénovation et réhabilitation des équipements
- 10 - Mise en place et animation d'un projet social de territoire pour tous les habitants (petite enfance, enfance, jeunesse, adolescence, adultes et familles et seniors)

.....

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 5 :

### Aménager et mettre en valeur les espaces publics et valoriser l'environnement

[ 3 OBJECTIFS - 2 ACTIONS ]

#### OBJECTIFS

- Aménager, mettre en valeur les espaces publics et les liaisons avec les équipements
- Promouvoir et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager
- Améliorer la sécurité du quotidien

#### ACTIONS

- 17 - Aménagements des centres-bourgs, places et espaces publics, création de liaisons de mobilités douces
- 18 - Valorisation, promotion et mise en valeur des sites remarquables du territoire

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 :

### Renforcer la singularité et l'exceptionnalité du territoire

[ 4 OBJECTIFS - 4 ACTIONS ]

#### OBJECTIFS

- Préserver et valoriser le patrimoine local
- Mettre en œuvre le projet culturel de territoire
- Développer une stratégie de tourisme durable
- Connecter le territoire autour de ses 5 pôles et de ses 2 gares

#### ACTIONS

- 3 - Inscription dans la destination Perche
- 4 - Soutien aux acteurs culturels / accompagnement de l'offre culturelle
- 5 - Promotion d'une offre touristique valorisant les ressources locales
- 6 - Accompagnement à l'accueil et à l'accessibilité de l'offre

.....

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 4 :

### Proposer une offre de logement adaptée aux besoins actuels et futurs du territoire

[ 2 OBJECTIFS - 6 ACTIONS ]

#### OBJECTIFS

- Proposer une offre de logement diversifiée pour promouvoir plus de parcours résidentiels
- Accompagner la réhabilitation pour un bâti économe et durable et en particulier les logements communaux

#### ACTIONS

- 11 - Lutte contre la vacance
- 12 - Maintien à domicile / promotion de l'habitat inclusif pour les personnes âgées et handicapées
- 13 - Développement de projets innovants : éco-habitat / lotissement écologique
- 14 - Lutte contre l'habitat indigne et dégradé
- 15 - Remise sur le marché des logements pour les plus jeunes
- 16 - Rénovation des logements communaux

.....

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 6 :

### Coordonner et mettre en place les actions transversales au service du projet de territoire

[ 4 OBJECTIFS - 5 ACTIONS ]

#### OBJECTIFS

- Accompagner les transitions numériques, environnementales pour un territoire plus résilient
- Développer les mobilités et accompagner les accessibilités et les connexions
- Communiquer pour impliquer plus et mieux les habitants et les acteurs
- Promouvoir et développer le mode projet

#### ACTIONS

- 19 - Prise en compte des dimensions environnementales et paysagères dans tous les projets du territoire
- 20 - Engagement du territoire dans une stratégie de mobilité durable
- 21 - Adoption d'un comportement sobre et résilient
- 22 - Implication des habitants dans les projets
- 23 - Accompagnement des missions de la conseillère numérique et du chef de projet

### 3. Problématiques locales et enjeux de la résidence de journaliste

Le souhait de la collectivité est maintenant de poursuivre le partage d'information et d'enclencher une communication autour du projet de territoire, en revisitant les productions existantes, en innovant dans les démarches de proximité et de création de média, en mettant en place des ateliers spécifiques, rencontres et débat pour accompagner sa mise en œuvre dans le cadre de la résidence de journaliste.

Il est proposé de réfléchir avec le/ la journaliste candidat à l'organisation de « temps forts » / rencontres et ateliers autour des thématiques suivantes :

- **Rencontre de acteurs culturels du territoire** : un atelier a réuni en 2022 de nombreux acteurs permettant de mettre en place un projet culturel de territoire – En 2023, nous proposons de profiter de la présence du / de la journaliste pour travailler sur les enjeux de communication avec les acteurs culturels sous forme d'un atelier spécifique

*« La culture joue un rôle déterminant dans la construction du lien social, dans l'affirmation de l'identité d'un territoire, dans l'amélioration du cadre de vie et des modes de vie. En cela, elle contribue pleinement au dynamisme, à la cohésion et au rayonnement d'un territoire ».*

*Source : Diagnostic territorial – Révision de la Charte du Parc naturel régional du Perche - p.164 – Consultable sur : <https://www.parc-naturel-perche.fr/> <http%3A/www.parc-naturel-perche.fr/> la-charte-2025-2040/le-diagnostic-de-territoire*

- **Conseil de développement citoyen** : comment communiquer sur les actions et projets du territoire ? Un conseil de développement citoyen rassemblant une vingtaine d'habitants et acteurs du territoire vient d'être créé. Espace de dialogue, de rencontre, d'écoute, de partage, c'est un nouvel espace qui permet réfléchir ensemble et de suivre les projets du territoire. Le premier atelier organisé en avril a permis de noter la difficulté de bien communiquer sur le projet de territoire et d'être concret... la communication est jugée beaucoup trop institutionnelle... manque de visuel et de concret, plus de vidéo... Un atelier spécifique permettrait d'enrichir le sujet et de mettre en œuvre un / des outils par et pour les habitants

*« L'universel c'est le local moins les murs » Miguel Torga 1954 – au-delà du localisme, c'est au sein d'une fraternité faite de convictions et d'échanges que naît la culture*

- **Atelier à organiser avec le collège de Rémalard en Perche / ou avec l'une des écoles du territoire dans le cadre de la semaine de la presse et des médias dans l'école 2024** : fabrication et décryptage de l'info – découverte de la profession de journaliste – comment communiquer sur son territoire ... éventuellement en partenariat avec les bibliothèques du territoire

*« Participer à la Semaine de la presse et des médias dans l'école® permet de recevoir un panel de publications papier, mais aussi d'accéder à de nombreuses offres numériques proposées par les partenaires de cette opération. Quelles activités ces ressources permettent-elles de mener avec les élèves ? »*

*Source VADEMECUM du Ministère de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et des sports consacré à l'éducation aux médias et à l'information*

-

#### ❖ Quel rôle ?

- **Atelier avec les conseils municipaux de la jeunesse** du territoire : deux conseils municipaux de la jeunesse sont où sont encours de création. Un atelier spécifique permettrait de les réunir et de travailler sur leur communication

- Te donner la parole
- Participer à la vie de la commune
- Te donner les moyens d'agir
- Représenter les autres
- Devenir citoyen



LIVRET  
DU  
JEUNE  
CITOYEN

- **Atelier avec les secrétaires des 12 mairies de la CDC.** Dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire, des rencontres régulières des secrétaires de mairie sont organisées. Une enquête récente sur les outils de communication a permis de faire un état des lieux de la situation. Un atelier de restitution et de pistes d'actions pourrait être co-animé.

*« Le secrétaire de mairie élabore et met en œuvre les décisions du conseil municipal. Il conseille et assiste les élus dans leurs travaux. Ainsi, il veille à intégrer et à prioriser les enjeux climatiques, environnementaux, économiques et sociaux dans les différents projets. »*

Source : [choisirleservicepublic.gouv.fr](http://choisirleservicepublic.gouv.fr)

- **Atelier autour de la charte territoriale des solidarités avec les aînés.** La communauté de communes Cœur du Perche vient d'être désignée lauréate de l'appel à projet de la MSA . Il s'agit de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoires autour d'une démarche en « mode projet » pour accompagner les aînés de notre territoire : lutter contre l'isolement et développer des solidarités et des services autour des aînés (redynamiser l'ensemble des de solidarités (familiaux, voisinage, associatives et reconstituer une de service à caractère professionnel adaptée et dimensionnées au besoins Un atelier spécifique avec les acteurs de la démarche permettrait de réfléchir ensemble à comment informer, communiquer, échanger, mobiliser autour de cette démarche.

#### La charte territoriale des Aînés

Elle permet de développer des actions dans les quatre champs d'actions suivants :

- Le soutien au lien social et aux solidarités de proximité
- La valorisation des engagements et de l'expérience des retraités
- La promotion du bien vieillir et la prévention des risques liés au vieillissement
- Le développement ou le maintien d'une offre de services ou de structures de proximité

des  
liens  
offre

- **Atelier avec les élus / journalistes et équipe projet** qui accompagne le projet de territoire : comment aller vers les acteurs et habitants du territoire ? La commission communication du territoire s'interroge sur les outils, supports, temps et moments pour partager l'information et donner à voir les actions et projets portés sur le territoire. Un atelier ouvert aux élus, journalistes, acteurs ... mobilisés viendrait enrichir par une analyse critique et prospective les outils, supports ... et aller vers les publics qu'on ne touche pas.



#### 4. Thématiques de travail qui intéressent la collectivité et qui pourraient éventuellement être abordées par le journaliste pendant la résidence, dans le respect de son indépendance

Les thématiques et enjeux dont développés dans le point précédent.

#### 5. Conditions d'accueil du journaliste

Prise en charge de l'hébergement du journaliste pendant les périodes de présence.

Transports à la charge du journaliste sauf mise à disposition d'un véhicule de services fonction des disponibilités.

Restauration à la charge du journaliste.

#### 5. Candidature du journaliste

Sont éligibles les journalistes professionnels, français ou étrangers maîtrisant la langue française, seul ou en binôme. S'ils postulent sur un territoire rural étendu, les journalistes gagneront à être titulaires du permis B. Dans le cas contraire, ils devront faire la preuve de leur autonomie en matière de déplacement.

Les journalistes auront 1 mois et demi pour candidater. Pour ce faire, ils devront envoyer un dossier comprenant :

- Un courrier faisant état à la fois d'une bonne compréhension du cahier des charges et de ses motivations. Ce courrier gagnerait à évoquer déjà certaines des pistes que le journaliste aimerait emprunter et développer avec les acteurs du territoire. Il devra indiquer les modalités de sa rémunération (règlement d'une facture à une société de portage, à une association, droits d'auteurs...)
- Un curriculum vitae
- Et toute information ou document, témoignant de son activité professionnelle, que le journaliste souhaiterait porter à la connaissance des membres de la commission de sélection (dont publications en ligne)

Ce dossier devra être envoyé à l'adresse suivante : [eac-dc.drac.normandie@culture.gouv.fr](mailto:eac-dc.drac.normandie@culture.gouv.fr) **avant le 22 juin 2023.**

Attention, les fichiers volumineux devront être envoyés par une plateforme de transfert [de leur choix](#)

Pour de plus amples informations ils pourront joindre: [claire.hayat@culture.gouv.fr](mailto:claire.hayat@culture.gouv.fr) – 06 37 53 39 28